

10 Questions jointes de

- M. Marco Van Hees au ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société Nationale des Chemins de fer Belges, sur "l'accident de train à Morlanwelz et la multiplication des accidents ces dernières années" (n° P2440)

- M. Laurent Devin au ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société Nationale des Chemins de fer Belges, sur "l'accident de train à Morlanwelz et la multiplication des accidents ces dernières années" (n° P2441)

- Mme Catherine Fonck au ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société Nationale des Chemins de fer Belges, sur "l'accident de train à Morlanwelz et la multiplication des accidents ces dernières années" (n° P2442)

- M. Marcel Cheron au ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société Nationale des Chemins de fer Belges, sur "l'accident de train à Morlanwelz et la multiplication des accidents ces dernières années" (n° P2443)

- M. Jean-Jacques Flahaux au ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société Nationale des Chemins de fer Belges, sur "l'accident de train à Morlanwelz et la multiplication des accidents ces dernières années" (n° P2444)

- M. Olivier Maingain au ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société Nationale des Chemins de fer Belges, sur "l'accident de train à Morlanwelz et la multiplication des accidents ces dernières années" (n° P2445)

10 Samengevoegde vragen van

- de heer Marco Van Hees aan de minister van Mobiliteit, belast met Belgocontrol en de Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen, over "het treinongeval in Morlanwelz en de toename van het

aantal ongevallen in de afgelopen jaren" (nr. P2440)

- de heer Laurent Devin aan de minister van Mobiliteit, belast met Belgocontrol en de Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen, over "het treinongeval in Morlanwelz en de toename van het aantal ongevallen in de afgelopen jaren" (nr. P2441)

- mevrouw Catherine Fonck aan de minister van Mobiliteit, belast met Belgocontrol en de Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen, over "het treinongeval in Morlanwelz en de toename van het aantal ongevallen in de afgelopen jaren" (nr. P2442)

- de heer Marcel Cheron aan de minister van Mobiliteit, belast met Belgocontrol en de Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen, over "het treinongeval in Morlanwelz en de toename van het aantal ongevallen in de afgelopen jaren" (nr. P2443)

- de heer Jean-Jacques Flahaux aan de minister van Mobiliteit, belast met Belgocontrol en de Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen, over "het treinongeval in Morlanwelz en de toename van het aantal ongevallen in de afgelopen jaren" (nr. P2444)

- de heer Olivier Maingain aan de minister van Mobiliteit, belast met Belgocontrol en de Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen, over "het treinongeval in Morlanwelz en de toename van het aantal ongevallen in de afgelopen jaren" (nr. P2445)

10.01 Marco Van Hees (PTB-GO!): Monsieur le président, monsieur le ministre, lundi, ma commune de Morlanwelz a connu un drame. Un train fantôme a dévalé quatorze kilomètres de voies. Il a traversé cinq passages à niveau dans ma commune. Il a tué deux ouvriers se trouvant sur la voie. Il a fait plusieurs blessés dont deux très graves.

Monsieur le ministre, c'est le troisième accident grave qui se produit sur la voie en dix jours et le quatrième en deux mois.

Quatre enquêtes sont en cours et il est trop tôt pour tirer des conclusions dans un sens ou dans un autre. Mais cela ne vous a pas empêché de déclarer, dès le lendemain du drame, à la RTBF ce qui suit: "Il va falloir faire de gros efforts à l'intérieur de l'entreprise pour réduire les accidents." Pour vous, les choses sont donc déjà claires: c'est à l'intérieur de l'entreprise, c'est du côté des cheminots qu'il faut aller chercher le ou les responsables.

Monsieur le ministre, disposez-vous déjà d'éléments de l'enquête vous permettant d'affirmer qu'une autre cause comme le manque de moyens, le manque de personnel n'est nullement à l'origine de ce qui s'est passé? Avez-vous des éléments stipulés noir sur blanc sur lesquels vous pouvez vous baser pour tenir de tels propos?

Vous avez dit qu'il fallait faire de gros efforts. Cela signifie-t-il que vous estimez que les cheminots ne sont pas encore assez conscients des risques qu'ils courent alors qu'ils travaillent, chaque jour, la peur au ventre parce qu'ils connaissent très bien les dangers auxquels ils s'exposent en travaillant sur les voies de chemin de fer? De nombreux témoignages en attestent.

Par ailleurs, disposez-vous d'une étude démontrant que les milliards d'économies que vous imposez, avec votre gouvernement, aux chemins de fer n'ont absolument aucune incidence sur la sécurité? Autrement dit, avez-vous connaissance d'une étude qui le démontre? Cette question est d'autant plus d'actualité que l'on sait que le plan d'entreprise qui a été présenté dans la presse aujourd'hui prévoit encore la suppression de 4 000 emplois d'ici 2022. Pouvez-vous nous garantir que cela n'aura aucun impact sur la sécurité?

Enfin, pouvez-vous affirmer que la productivité en hausse constante ne met pas les cheminots dans des situations qui les obligent à ne

10.01 Marco Van Hees (PTB-GO!): Afgelopen maandag stierven er twee spoorarbeiders en vielen er meerdere zwaargewonden door een losgeraakte trein. Het is het derde ernstige spoorongeval in tien dagen tijd en het vierde in twee maanden.

Er lopen vier onderzoeken. U verklaarde de dag na het ongeval echter al dat de onderneming inspanningen moet leveren om het aantal ongevallen te beperken!

Beschikt u over informatie uit het onderzoek op basis waarvan u alle andere mogelijke oorzaken van dat ongeval, zoals het gebrek aan middelen, al kunt uitsluiten? U zegt dat er grote inspanningen moeten worden geleverd. Wilt u daarmee zeggen dat de spoorarbeiders niet goed genoeg beseffen welke risico's ze lopen?

Beschikt u over een studie die aantoonde dat de besparingen die de regering aan de spoorwegen heeft opgelegd – het gaat over miljarden euro – geen impact hebben op de veiligheid? Volgens het vandaag voorgestelde ondernemingsplan zullen er tegen 2022 nog eens 4 000 banen worden geschrapt! Noopt de almaar toenemende productiviteit de spoorarbeiders er niet toe de veiligheidsvoorschriften naast zich neer te leggen? Zetten hun superieuren hen daar misschien

pas respecter à la lettre les consignes de sécurité? Pouvez-vous nous assurer que ce n'est pas leur hiérarchie qui leur impose de procéder de cette manière?

10.02 Laurent Devin (PS): Monsieur le président, chers collègues, monsieur le ministre, avant toute chose, permettez-moi de préciser que mon propos aujourd'hui ne vise pas à faire polémique ni à attiser inutilement les tensions, car, trois jours après ce très grave accident mortel à Morlanwelz, le temps est à l'émotion, à la compassion et à la solidarité.

Oui, nous devons comprendre ce qu'il s'est passé mais il faut, comme on le dit, laisser le temps au temps, le temps de la décence mais aussi le temps des enquêtes.

Lundi soir, des cheminots ne sont pas rentrés de leur travail car ils y ont perdu la vie. Les émotions sont encore vives. Une période de deuil s'est ouverte que nous devons respecter et partager. Nos pensées vont aux victimes, à leur famille et aux collègues présents sur place.

Habitant la commune voisine, je me suis rendu sur le lieu du drame lundi soir. Vous y étiez, monsieur le ministre. Vous y étiez, monsieur Van Hees. Un silence glaçant, des familles endeuillées qui pleuraient la perte de leur être cher, des cheminots fracassés par les émotions négatives qu'ils venaient de vivre. Les équipes d'aide aux victimes les encadraient. Je crois que vous avez pris la mesure du drame. Les CEO d'Infrabel et de la SNCB étaient présents. Vous y étiez aussi. La douleur, la peine, l'effroi, le silence glacé...

Aujourd'hui encore, au nom de mon groupe, je souhaite présenter mes condoléances aux familles et aux proches endeuillés par la perte de leur être cher. Au nom de mon groupe, je souhaite également adresser toutes nos pensées, tout notre courage aux blessés qui, aujourd'hui, sont encore à l'hôpital ainsi qu'à leurs proches. Nous adressons aussi notre solidarité à la grande famille des cheminots, à l'ensemble du personnel d'Infrabel et de la SNCB qui, au quotidien, encore aujourd'hui, oeuvre à l'intérêt commun. Ces hommes et ces femmes sont amenés à travailler dans des conditions difficiles.

Chers collègues, nous devons, par respect pour les victimes et leurs familles, rester dignes et nous engager, sans réserve, à apporter toute la clarté sur ce drame. Nous devons nous engager à apporter des réponses aux nombreuses questions que tout un chacun se pose. Il faudra ainsi faire la part des choses entre ce qui relève de la fatalité et ce qui relève de la responsabilité. Notre devoir sera alors de tirer toutes les leçons pour éviter qu'un tel incident ne se reproduise.

Monsieur le ministre, permettez-moi, dès lors, de vous poser les deux questions suivantes. Quelles mesures d'accompagnement ont-elles été proposées aux victimes et à leurs familles?

Que pouvez-vous déjà nous dire sur les circonstances ayant entraîné cet accident dramatique et mortel?

10.03 Catherine Fonck (cdH): Monsieur le président, monsieur le ministre, chers collègues, d'abord et avant tout, nos pensées vont vers les victimes de cette catastrophe. Ce jour-là devait être un jour

ook niet toe aan?

10.02 Laurent Devin (PS): Maandagavond zijn er twee spoorarbeiders omgekomen op de sporen. Namens mijn fractie wil ik mijn deelneming betuigen aan de rouwende families en vrienden die een dierbare verloren hebben. We willen ook onze solidariteit uitdrukken met de grote spoorwegfamilie, die zich dagelijks in moeilijke omstandigheden inzet voor het algemene belang.

Ik ben maandagavond naar de plaats van het ongeval gegaan. Mijnheer de minister, u was er ook, net als de CEO van Infrabel en van de NMBS. U hebt met eigen ogen de ernst van het drama kunnen vaststellen.

Drie dagen na het ongeval staan de emoties en het medeleven op de voorgrond, maar we zullen ook moeten begrijpen wat er gebeurd is en er lessen uit moeten trekken om herhaling te voorkomen.

Welke begeleidende maatregelen heeft men aan de slachtoffers en hun familie aangeboden?

Wat kunt u ons vertellen over de omstandigheden van dat dramatische ongeval?

10.03 Catherine Fonck (cdH): Onze gedachten gaan uit naar de overledenen en gewonden en hun

de travail comme un autre. Je songe d'abord à ces familles qui perdent un papa, un fils, un frère. Je songe aussi aux blessés qui tentent, aujourd'hui, de s'en sortir et je leur souhaite un bon rétablissement. Ils tentent de se reconstruire après ce traumatisme. Je pense également à l'ensemble des cheminots, à l'ensemble des travailleurs d'Infrabel et de la SNCB ainsi qu'à l'ensemble des voyageurs touchés lors de cet accident.

Ce sont de nombreux Hennuyers qui avaient déjà été touchés dans l'accident de Buizingen. Le Hainaut est de nouveau fortement marqué par un nouvel accident grave, quelques années plus tard.

Ensuite, vient le temps de l'enquête. Votre responsabilité, monsieur le ministre, sera de faire toute la lumière sur les causes de ce dramatique accident. De nombreuses questions se posent sur la culture de la sécurité, sur les moyens qui y sont consacrés au sein de la SNCB et d'Infrabel. Depuis l'été, c'est déjà le quatrième accident sur les voies ou à proximité des voies, avec des ouvriers qui ont été touchés. Toutes les leçons de ces accidents successifs ont-elles été tirées?

L'enquête répondra à ces questions, mais d'ores et déjà, monsieur le ministre, j'ai deux demandes incontournables et urgentes à vous adresser. Vous engagez-vous à réexaminer en urgence toutes les procédures de sécurité pour les ouvriers qui interviennent sur les voies? Ces accidents successifs doivent absolument nous amener à nous remettre en question, de même qu'Infrabel et que la SNCB. On ne peut laisser intervenir des ouvriers que si la sécurité est garantie à 100 %.

Ensuite, vous engagez-vous à revoir le rythme et la taille des économies majeures qui sont imposées à la SNCB et à Infrabel? La sécurité ne peut en rien être bradée. La sécurité, c'est une question de matériel et de dispositif de sécurité mais plus encore et de manière fondamentale, la sécurité, c'est aussi une question de moyens humains. C'est tout aussi crucial. Avec les défauts de ponctualité mais également la problématique des trop nombreux trains supprimés, c'est chaque jour que les navetteurs voient les effets de ces économies. Monsieur le ministre, c'est le moment, aujourd'hui, de vous réinterroger sur cette stratégie politique. C'est fondamental!

10.04 **Marcel Cheron** (Ecolo-Groen): Monsieur le président, chers collègues, c'est un drame horrible qui s'est déroulé dans la commune de Morlanwelz lundi soir. Je pense qu'il est important que dans cette Chambre, nous puissions, comme nous l'avons fait en commission de l'Infrastructure, avoir des pensées positives à l'attention des familles et de la famille des cheminots parce que c'est toute une profession qui est touchée. Ce sont aussi des navetteurs qui sont touchés. J'ose dire que globalement, c'est toute la Belgique qui ressent cette émotion parce que les circonstances même, que certains qualifient de fait divers, ont fait que des travailleurs, dans la nuit, sur leur lieu de travail, ont été tués dans ces conditions-là, qui sont tout simplement abominables. Il n'y a pas de mots pour décrire ce qui a été vécu là-bas.

Nous n'allons pas faire l'enquête ici. Ce n'est pas notre travail. Les enquêtes sont diligentées. Nous aurons déjà la semaine prochaine, en commission de l'Infrastructure, de premières auditions.

nabestaanden, naar het hele spoorwegpersoneel en naar de getroffen reizigers. Henegouwen krijgt het eens te meer zwaar te verduren...

Nu moet het onderzoek worden gevoerd: de oorzaken van het ongeval moeten aan het licht worden gebracht. Er rijzen vragen bij de veiligheidscultuur en de middelen die daarvoor worden ingezet bij de NMBS en Infrabel. Sinds de voorbije zomer deden zich al vier ongevallen voor waarbij er slachtoffers vielen. Werden daaruit alle lessen getrokken?

Verbindt u zich ertoe de veiligheidsprocedures voor de spoorwegarbeiders dringend onder de loep te nemen?

Zult u de besparingen die de NMBS en Infrabel moeten realiseren, herzien? Op veiligheid beknibbelt men niet!

10.04 **Marcel Cheron** (Ecolo-Groen): Na het dramatische ongeval in Morlanwelz gaan onze gedachten uit naar de getroffen families, de families van de spoorwegwerkers, de reizigers en iedereen die erdoor aangedaan is. Het spoor moet een prioriteit zijn: het is de motor van de toekomstige mobiliteit. Nu onze wegen dichtslibben, volstaat een stabilisering van het aandeel van de trein in de verplaatsingen niet: het moet groeien, maar tegelijkertijd moeten de betrouwbaarheid, de stiptheid en de veiligheid gewaarborgd worden.

Cette émotion collective qui est ressentie dans l'ensemble du pays concerne le rail qui doit être aujourd'hui plus que jamais une priorité nationale. Nous savons que le rail constitue l'architecture de la mobilité du futur. Les embouteillages dans ce pays, la congestion automobile fait qu'aujourd'hui, la question qui est posée, ce n'est pas seulement celle de savoir s'il faut maintenir l'actuelle part modale du train dans l'ensemble des déplacements. Il faut l'augmenter, monsieur le ministre, dans le cadre de la fiabilité! Ce qui importe, je crois, à l'ensemble des travailleurs, des navetteurs et de nos concitoyens, c'est que cette fiabilité soit fondée sur des investissements intelligents qui accroissent la part modale du train, dans le cadre du couple indissociable que forment la ponctualité et la sécurité.

Je parle, chers collègues, de la sécurité pour les navetteurs. Après l'horrible drame de Buizingen, des politiques ont été menées, et vous y avez participé, monsieur le ministre, avec le déploiement de l'ETCS. Vous étiez alors parlementaire. La sécurité est aujourd'hui la question qui se pose pour les travailleurs du rail.

Monsieur le ministre, ma question est simple. Vous avez prochainement trois rendez-vous très importants pour le rail et son développement. Il s'agit des contrats de gestion, du plan pluriannuel d'investissement (PPI) et du plan d'entreprise. Pouvez-vous devant cette Chambre affirmer avec solennité que les budgets, les investissements et le nombre de cheminots seront à la hauteur pour garantir et même pour augmenter ce que nous voulons et que nous appelons la fiabilité et la sécurité du rail pour l'avenir?

10.05 Jean-Jacques Flahaux (MR): Monsieur le ministre, lundi soir un double accident mortel s'est produit durant les travaux de réfection des voies de chemin de fer à Morlanwelz. Je ne décrirai pas, à nouveau, cet accident particulièrement grave, mes collègues l'ayant déjà fait. Nous parlons ici de personnes décédées et grièvement blessées. De nombreuses familles sont en deuil et sont plongées dans un état de tristesse indescriptible. Permettez-moi d'ailleurs d'adresser, au nom du groupe MR, nos plus sincères condoléances aux familles des victimes.

Monsieur le ministre, je sais que vous-même et vos collaborateurs êtes aux côtés des familles des victimes. Pour rappel, quatre enquêtes sont en cours: à la SNCB, chez Infrabel, au parquet et bien sûr au sein de l'Organisme d'enquête pour les accidents et incidents ferroviaires. Puis-je me permettre d'insister sur le fait que ce sont ces enquêtes qui détermineront ce qui s'est réellement passé? Nous comprenons que vous ne puissiez pas, aujourd'hui, nous donner des informations plus détaillées.

Bien sûr, nous sommes sous le coup d'une émotion partagée. Mais cela signifie-t-il pour autant qu'il faille dire n'importe quoi? Je dois vous avouer que je suis particulièrement choqué d'entendre dire, depuis deux jours, que cet accident serait le résultat des économies faites à la SNCB, alors que les familles sont en deuil.

Comment la FGVB, par exemple - mais ce fut dit également par d'autres orateurs ici -, peut-elle instrumentaliser le malheur des gens à des fins politiques? Comment le secrétaire général d'un syndicat aussi valable que la FGVB peut-il oser dire ce genre de choses, alors

Er wachten u binnenkort drie scharniermomenten die zeer belangrijk zijn voor de spoorwegen en de ontwikkeling ervan: de beheerscontracten, het meerjareninvesteringsplan en het ondernemingsplan. Kunt u ons verzekeren dat er voldoende middelen, investeringen en spoorwegpersoneel zullen zijn om betrouwbare en veilige spoorwegen te garanderen?

10.05 Jean-Jacques Flahaux (MR): Het ongeval in Morlanwez heeft tal van families in rouw gedompeld of danig van streek gebracht. De MR-fractie betuigt dan ook haar diepste medeleven met de families van de slachtoffers. Er werden vier onderzoeken ingesteld, door de NMBS, Infrabel, het parket en het Onderzoeksorgaan voor Ongevallen en Incidenten op het Spoor (OOIS). Uit deze onderzoeken zal moeten blijken wat er precies is gebeurd. We begrijpen dat u vandaag niet meer informatie over de feiten kunt geven.

We mogen dan overmand zijn door emoties, maar daarom mag men nog geen flauwekul verkopen.

Hoe kan het ABVV – en ook een aantal sprekers bezondigden zich daaraan – het ongeluk van de mensen gebruiken voor politieke doeleinden en zeggen dat de besparingen bij het spoor aan de

même que des enquêtes sont actuellement en cours?

Monsieur le ministre, je voudrais dès lors vous poser deux questions. Dans un premier temps, pourriez-vous nous donner un calendrier des différentes actions actuellement menées? Quand les premiers résultats des enquêtes susmentionnées seront-ils communiqués?

Dans un second temps, pourriez-vous nous rassurer quant à votre volonté de continuer à renforcer la sécurité du rail? Je crois que jusqu'à présent, ni Infrabel ni la SNCB n'ont fait d'économies sur la sécurité. En tant qu'ancien président de la commission Buizingen, je suis d'ailleurs certain que vous faites le maximum en ce sens.

10.06 Olivier Maingain (DéFI): Monsieur le président, monsieur le ministre, la communauté des cheminots a connu un nouveau drame dans des circonstances qu'il appartiendra à l'enquête de déterminer, ainsi que les éventuelles responsabilités. Je me joins aux collègues qui ont exprimé aux victimes, à leurs familles, non seulement leurs pensées émues, mais aussi leurs encouragements pour faire face à cette épreuve, à cette douleur, et à ce sentiment que la communauté des cheminots a peut-être trop subi une succession de drames, dont certains auraient sans doute pu être évités.

Aujourd'hui, il ne nous appartient pas de dire si celui-ci aurait pu l'être. Mais, qu'on le veuille ou non, il vient ajouter une dimension supplémentaire à ceux déjà subis par le passé de manière douloureuse. La communauté des cheminots la ressent à juste titre comme l'expression, peut-être, d'un abandon de l'autorité publique.

Monsieur le ministre, je salue d'abord votre présence et celle des collègues qui se sont rendus sur place. Vous avez pris des mesures pour accompagner les familles des victimes. Je crois que maintenant, les milieux concernés attendent sans doute une prise de conscience et une volonté plus affirmée encore.

Je n'ignore pas ce que peut être votre volonté de veiller à la sécurité du rail. Mais n'est-il pas temps d'associer plus largement et plus concrètement tous les partenaires de la communauté à une réflexion et à la détermination d'une véritable politique de sécurité pour le rail?

Certes, des engagements budgétaires ont été pris en ce qui concerne certains aspects. Certes, des mesures ont été prises. Cependant, il importe à présent de développer une approche générale de la sécurité du rail, qui protège le personnel, les usagers et les tiers.

N'estimez-vous pas le temps venu, monsieur le ministre, d'instituer un organe spécifique qui réunirait tous les partenaires de la communauté du rail pour défendre cette ambition commune et, ainsi, prévenir de nouveaux drames qui ne peuvent plus être admis?

10.07 François Bellot, ministre: Monsieur le président, mes chers collègues, je présente une fois encore nos condoléances aux familles et proches des cheminots qui ont perdu la vie lundi soir. C'est, au demeurant, le sens de vos différentes interventions. Et je tiens à vous remercier de cette solidarité que nous sommes capables de trouver en de tels moments.

Je dois bien avouer, et je ne vise pas nécessairement des personnes

basis leggen van dat ongeval, zonder de conclusies van het onderzoek af te wachten?

Wanneer mogen we de eerste conclusies verwachten? Hebt u de vaste wil om de spoorwegveiligheid te verbeteren?

10.06 Olivier Maingain (DéFI): Er doet zich alweer een drama voor voor het spoorwegpersoneel. Het onderzoek zal de omstandigheden moeten nagaan en eventuele verantwoordelijkheden moeten vaststellen. Ik wil mijn medeleven en steun betuigen aan de mensen die door deze beproeving moeten gaan, die het gevoel hebben dat sommige drama's hadden kunnen worden voorkomen, die de indruk hebben dat ze door de overheid aan hun lot worden overgelaten.

Ik twijfel niet aan uw wil om toe te zien op de spoorwegveiligheid, maar het moment is aangebroken om alle spoorwegpartners bij een denkoefening over een echt veiligheidsbeleid te betrekken.

Er moet een globaal veiligheidsbeleid worden ingevoerd voor de bescherming van het personeel, de treinreizigers en derden. Is de tijd niet rijp om een specifiek orgaan op dit stuk op te richten?

10.07 Minister François Bellot: Ik betuig nogmaals mijn medeleven aan de gezinnen en de familieleden en vrienden van de spoorarbeiders die maandagavond verongelukten en ik dank iedereen die zijn solidariteit heeft betuigd.

présentes ici, que je suis dépité par l'interprétation de cet événement tragique à laquelle certains se livrent. Ils instrumentalisent un drame pour appuyer leurs revendications quelques heures à peine après l'accident. Je considère que nous devons faire preuve de dignité - et celle-ci fait partie des valeurs qui nous animent tous aujourd'hui.

Ensuite, distinguez bien la question de la sécurité ferroviaire des voyageurs et celle de la sécurité au travail. La première a, par exemple, été illustrée le matin même, quand des automobilistes n'ont pas respecté des règles élémentaires du Code de la route et ont, de la sorte, provoqué un accident ferroviaire. Quant à la seconde, si elle en est parfois proche, elle n'en constitue pas moins un autre problème. Lorsque Mme Dutordoir s'est présentée devant la commission de l'Infrastructure, elle a indiqué que le taux d'accidents internes à l'activité ferroviaire, dans la catégorie des accidents du travail, était supérieur à la moyenne du taux d'accidents qui surviennent dans le secteur industriel - pour prendre un point de comparaison.

Il convient aussi d'attendre les résultats des différentes enquêtes qui sont en cours avant d'émettre un jugement. C'est certainement plus approprié avant de tirer des conclusions. Vous dire quand les résultats de ces enquêtes nous parviendront, je n'en sais rien. Je pense qu'Infrabel et la SNCB nous communiqueront les leurs dans un délai assez court.

Par contre, l'organe officiel d'enquête fédéral, qui mène une enquête encore plus approfondie, et l'enquête judiciaire prendront beaucoup plus de temps. Je ne dispose pas des leviers pour agir sur ces enquêtes.

Je peux aussi vous affirmer qu'aucune économie n'a jamais été réalisée sur la sécurité. Vous n'avez jamais entendu au sein de la commission de l'Infrastructure, qui assure le suivi des travaux de la commission Buizingen, que les moyens manquaient en matière de sécurité ferroviaire. Je suis le premier à dire que la sécurité est la priorité numéro 1, que ce soit pour les voyageurs ou les travailleurs. Les CEO des deux entreprises adhèrent totalement à cet objectif. Malheureusement, le risque zéro n'existe pas. Mais c'est un idéal vers lequel il faut tendre, en améliorant toujours les processus et les méthodes.

Quatre enquêtes sont en cours. Je souhaite que nous puissions comprendre au plus vite ce qu'il s'est passé. Tenir compte des accidents pour renforcer la sécurité est un processus continu et indispensable, qui doit être discuté - comme le disait M. Maingain - dans des organes internes à la SNCB et dans l'organe fédéral de sécurité qui dépend de mon collègue M. Ducarme.

Enfin, en ce qui concerne les investissements, aucune économie en matière de sécurité n'a été réalisée ou ne sera réalisée dans les prochains plans pluriannuels d'investissement (PPI) de la SNCB et d'Infrabel par rapport aux précédents. Ceux qui disent le contraire voudraient instaurer un climat de peur qui serait intolérable.

Du point de vue du remplacement du personnel, Mme Dutordoir a indiqué ce matin dans la presse que chaque départ à la pension d'un membre du personnel opérationnel, en particulier le personnel roulant

Ik ben teleurgesteld dat bepaalde personen een drama aangrijpen om hun eisen kracht bij te zetten. Laten we onze waardigheid behouden. We moeten een onderscheid maken tussen de veiligheid van de reizigers en de veiligheid op het werk. Mevrouw Dutordoir heeft in de commissie voor de Infrastructuur, het Verkeer en de Overheidsbedrijven aangestipt dat het percentage arbeidsongevallen bij het spoor hoger was dan het gemiddelde percentage in de industriële sector.

We kunnen pas een oordeel vellen wanneer de resultaten van de onderzoeken bekend zijn. De onderzoeken van de NMBS en Infrabel zullen eerst klaar zijn. De andere onderzoeken zullen meer tijd in beslag nemen.

Er werden nooit besparingen gerealiseerd ten koste van de veiligheid, en de CEO's van de twee ondernemingen onderschrijven dat principe voor 100 %: de veiligheid is prioritair. Ik hoop dat we zo vlug mogelijk inzicht krijgen in wat er is gebeurd, zodat we er rekening mee kunnen houden om de veiligheid te verbeteren.

In de meerjareninvesteringsplannen (MIP's) van de NMBS en Infrabel is er geen sprake van besparingen op veiligheid. Bovendien worden alle operationele personeelsleden die met pensioen gaan, vervangen. Men kan evenmin met de beschuldigende vinger naar het opleidingssysteem wijzen, want alle bij het ongeval betrokken arbeiders hadden ervaring.

Ik hoop dat we lering trekken uit deze ramp om een soortgelijk ongeval in de toekomst te voorkomen.

De onafhankelijke onderzoeken zullen uitwijzen wat de oorzaken van het ongeval zijn.

et celui de la sécurité, serait remplacé "un pour un". Elle citait d'autres professions, par exemple dans l'administration, où les proportions seraient bien différentes.

J'espère que la dignité et le respect l'emporteront dans l'analyse de cet accident et des conclusions qu'il conviendra d'en tirer. Il faut tirer ces conclusions et il faut adopter les *process* nécessaires si c'est indispensable pour ne plus que pareil accident se produise. Je ferai aussi remarquer que tous les travailleurs qui étaient présents lors de cet accident sont des travailleurs expérimentés, qui avaient "de la bouteille" et une large expérience derrière eux. On ne peut même pas incriminer un système de formation de jeunes techniciens.

Je dois bien vous avouer qu'il y a des choses surprenantes dans la presse. Comme vous, je me pose des questions. Mais ce sont les enquêtes qui, de manière indépendante, devront déterminer exactement les circonstances et surtout les causes de cet accident qui est un accident de trop.

De toute façon, chaque fois qu'un accident se produit, c'est un accident de trop! Mais comme je l'ai indiqué, toute activité humaine est sujette à risques et ces derniers doivent être réduits. Toutefois, si les supprimer définitivement est l'idéal vers lequel on doit tendre, il est impossible à atteindre tant l'activité humaine est dépendante des conditions d'exécution.

10.08 Marco Van Hees (PTB-GO!): Monsieur le ministre, je prends acte de ce que vous venez de dire, à savoir qu'il convient d'attendre les conclusions des enquêtes.

J'en conclus que vous revenez sur les propos que vous avez tenus le lendemain du drame. Je rappelle que vous aviez déjà tiré des conclusions en disant que le problème se situait à l'intérieur de l'entreprise.

10.09 François Bellot, ministre: (...)

10.10 Marco Van Hees (PTB-GO!): Je retiens, en tout cas, que vous revenez sur vos propos, ce dont je me réjouis.

Vous avez dit qu'aucune économie n'était réalisée sur la sécurité. Vous avez certainement raison si on considère les investissements au sens étroit en matière de sécurité. Mais, de manière beaucoup plus large, on sait qu'il y a du matériel vétuste et mal entretenu. Quand on entend qu'il n'y a qu'une seule personne pour surveiller la voie alors que réglementairement il en faudrait trois ou que le personnel est fatigué parce qu'il a presté trop d'heures, cela a aussi un effet sur la sécurité. J'espère que vous ne l'ignorez pas.

À ce propos, je voudrais citer le témoignage d'un ouvrier de la voie que j'ai reçu hier par message privé sur Facebook. Je le cite: "Il y a deux ans, j'ai sauvé la vie de mon collègue au péril de ma vie. En trois ans, j'ai risqué dix fois ma vie dans les voies. Notre travail est de pire en pire. Toujours plus de travail avec moins de personnel et donc moins de sécurité. De plus, nous sommes en régime régulier (donc travail de jour) et nous passons une grande partie du travail de nuit avec tous les risques que cela implique."

10.08 Marco Van Hees (PTB-GO!): U zegt dat we de conclusies van de onderzoeken moeten afwachten. Ik ben blij dat u daarmee terugkomt op de uitspraken die u daags na het drama deed, toen u beweerde dat het een intern probleem van het bedrijf was.

10.10 Marco Van Hees (PTB-GO!): U zegt dat er niet bespaard wordt op de veiligheid. In de strikte betekenis van investeringen klopt dat, maar verouderd of slecht onderhouden materieel en vermoeide of afwezige werknemers hebben ook een invloed op de veiligheid. Een spoorarbeider schreef me gisteren dat hij in drie jaar tijd tien keer zijn leven geriskeerd had en dat er almaar minder personeel is voor almaar meer werk.

10.11 Laurent Devin (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, chers collègues, je pense que c'est dans l'unité et la dignité que l'on peut faire face à des drames comme celui que nous avons vécu lundi à Morlanwelz.

Le groupe socialiste sera aux côtés de toutes celles et ceux qui sont en train de mener les enquêtes. C'est dans la volonté partagée de faire toute la lumière sur cet accident dramatique que nous aiderons les familles des victimes à comprendre l'impensable et que nous permettrons aussi au personnel de la SNCB et d'Infrabel de continuer à œuvrer dans le sens de l'intérêt général pour le service aux citoyens dans des conditions de sécurité maximales.

Dès la semaine prochaine – et c'était notre demande –, nous serons en commission avec vous, monsieur le ministre, avec le ministre Ducarme, avec les CEO de la SNCB et d'Infrabel et aussi avec le représentant des cheminots, pour commencer à comprendre ce qui a mené à ce drame. C'est notre devoir pour la grande famille des cheminots et aussi pour l'ensemble des navetteurs et des citoyens marqués par ce drame.

10.12 Catherine Fonck (cdH): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre intervention. Le risque zéro n'existe pas. Mais même si le risque zéro n'existe pas, vous l'avez dit, je voudrais insister sur le fait que chaque incident, et *a fortiori* un incident aussi grave que celui-ci, doit amener le politique, vous comme ministre, mais aussi les entreprises concernées, la SNCB et Infrabel, à se remettre en question.

Certes, cet organe de coordination et de sécurité existe mais il faut pouvoir réexaminer les procédures de sécurité et les verrous à activer pour chaque aspect de sécurité de manière à éviter qu'une cascade d'événements ne mène à un drame. Il faut pouvoir réexaminer cela le plus rapidement possible, même dans l'attente de l'enquête.

Enfin, il est aujourd'hui temps de choisir l'avenir du rail que nous voulons. Si nous voulons un rail fiable, ponctuel, parfaitement sécurisé, il faut que les politiques et les choix du gouvernement soient clairs. Cet avenir est, à nos yeux, majeur en matière de politique de mobilité.

10.13 Marcel Cheron (Ecolo-Groen): Monsieur le président, monsieur le ministre, je voudrais me réjouir de la dignité du débat sur cette question. Nous sommes habitués à des débats parfois très vifs, très durs, parfois caricaturaux. Ici, il est des moments forts, des moments importants. Face à un tel drame, il était bon que cette dignité soit de mise, dans le respect des victimes et le respect de l'analyse lucide de ce qui s'est passé. L'enjeu sera de faire plus et mieux de rail. C'est l'avenir de notre société qui passe par là. Nous allons aussi devoir apaiser des tensions entre l'exigence nécessaire de ponctualité et l'exigence de sécurité.

On sait qu'il fallait remettre les lignes en état le plus vite possible: des hommes travaillent la nuit pour que le train soit disponible le lendemain. C'est une tension qui existe. Nous allons devoir trouver des processus et sans doute des lieux où la culture d'entreprise peut être mise à jour dans le contexte de la sécurité pour tous. On a

10.11 Laurent Devin (PS): De onderzoekers kunnen rekenen op de steun van de PS-fractie. In de commissievergadering van volgende week zullen we, samen met alle partners van het spoor, het ongeval beginnen analyseren. Iedereen wil achterhalen hoe dat ongeval is kunnen gebeuren. Op die manier helpen we samen de families van de slachtoffers te begrijpen wat er is gebeurd en zorgen we ervoor dat het personeel van de NMBS en Infrabel in veilige omstandigheden kunnen blijven werken.

10.12 Catherine Fonck (cdH): Bij elk ongeval moeten de politieke wereld en de betreffende ondernemingen zichzelf in vraag stellen. Elke schakel in de veiligheidsprocedures moet, zelfs nog voor het onderzoek is afgerond, opnieuw worden bekeken om een nieuwe dramatische kettingreactie te voorkomen.

Tot slot moeten we vandaag beslissen welk spoorvervoer we morgen willen. De toekomst van ons spoorvervoer is een belangrijke pijler van ons mobiliteitsbeleid.

10.13 Marcel Cheron (Ecolo-Groen): Ik ben blij dat dit debat over deze ernstige kwestie waardig verloopt, met respect voor de slachtoffers en voor de heldere analyse van de gebeurtenissen.

We moeten het spooraanbod verhogen en verbeteren. De spanning tussen stiptheid en veiligheid moet weggewerkt worden: de lijnen moesten sneller opnieuw operationeel zijn en daarom werd er 's nachts gewerkt. We moeten kijken waar de bedrijfscultuur bijgewerkt kan worden. We hebben gewerkt

beaucoup travaillé sur l'ETCS, les dépassements de feux et les exigences européennes suite à l'accident de Buizingen mais la sécurité des travailleurs s'impose aussi aujourd'hui pour que nous ayons demain un rail fiable pour tous, les usagers comme les travailleurs.

10.14 Jean-Jacques Flahaux (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse et votre analyse de la situation. Elles montrent combien vous êtes déterminé à découvrir les causes de cet accident terrible.

Il y a quatre temps à propos de cet accident. Aujourd'hui, c'est le temps de l'émotion. J'avoue que j'aurais souhaité le respect de tous vis-à-vis de ce moment d'émotion. Cela n'a pas été le cas. Deuxièmement, la commission de l'Infrastructure se réunira le 6 décembre afin d'établir un premier bilan, en présence de tous les partenaires du rail. Troisièmement, il y aura les conclusions des quatre enquêtes. Enfin, ce sera le temps de l'action et des moyens à mettre en œuvre pour éviter autant que possible les accidents. Monsieur le ministre, en tant qu'ancien président de la commission Buizingen, vous vous y attacherez.

10.15 Olivier Maingain (DéFI): Monsieur le ministre comme d'autres collègues, je salue d'abord votre appel à la dignité dans les réactions face à ce drame. Nous partageons cette exigence et nous vous rejoignons chaque fois que vous manifesterez la volonté de renforcer la sécurité pour protéger les travailleurs du rail et les usagers.

Permettez-moi quand même d'insister sur ce que je suggérais. Je crois qu'existe dans cette communauté du rail une formidable attente pour que des lieux de dialogue, de concertation et d'écoute soient instaurés, au-delà des organes officiels, au-delà de ceux qui ont reçu la mission, notamment au sein de l'organe fédéral de sécurité, d'assumer le contrôle. Trop souvent, après les drames, après la compassion et l'attention que l'on doit manifester à l'égard des victimes, ceux qui représentent ces dernières ne sont plus entendus ou accompagnés. *A fortiori*, ceux qui, par leur expérience professionnelle, peuvent dire très concrètement comment ils vivent l'exigence de sécurité sur le terrain n'ont plus voix au chapitre. Donnez à ceux-là l'occasion d'être et de rester longtemps associés au travail que vous allez mener avec les organes de la SNCB et d'Infrabel pour renforcer la sécurité.

Het incident is gesloten.

aan ETCS, aan de problematiek van de voorbijgereden seinen en aan de Europese eisen in de nasleep van het ongeval in Buizingen, maar vandaag moeten we ook werk maken van de veiligheid van de werknemers als we morgen een betrouwbaar spoorwegnet willen.

10.14 Jean-Jacques Flahaux (MR): Dank u voor uw antwoord. U bent vastberaden om de oorzaken van dit vreselijke ongeval te achterhalen.

Er zijn vier stadia: na dat van de emotie, waarvoor ik had gewild dat eenieder zich op een respectvolle manier zou hebben gedragen, volgt de vergadering van de commissie voor de Infrastructuur, het Verkeer en de Overheidsbedrijven op 6 december. In het derde stadium volgen de conclusies van de onderzoeken en daarna is het tijd om tot actie over te gaan om andere ongevallen te voorkomen. Als gewezen voorzitter van de commissie Buizingen zal u daar ongetwijfeld werk van maken.

10.15 Olivier Maingain (DéFI): Ik waardeer uw oproep om een waardige houding aan te nemen. U kunt steeds op onze steun rekenen om de veiligheid te verbeteren en het personeel en de reizigers te beschermen.

De spoorgemeenschap verwacht dat er naast de federale veiligheidsinstantie forums komen waarop er plaats is voor dialoog, overleg en luisterbereidheid. Al te vaak is het zo dat zij die dankzij hun beroepservaring concreet kunnen zeggen hoe zij de veiligheidseisen op het terrein ervaren niet meer gehoord worden nadat zich een drama heeft voorgedaan. U moet hen betrekken bij het werk dat u met de NMBS en Infrabel op gang gaat brengen.

40

30/11/2017

CRIV 54 **PLEN 200**

L'incident est clos.